



Remise des bulletins de deuxième période

publié le 01/04/2017 - mis à jour le 02/04/2017

A partir du 4 avril

Les bulletins de 5ème et de 4ème de la deuxième période pourront être retirés à l'accueil du collège, **pour les familles n'ayant pas de rendez vous avec le professeur principal**, à partir du mardi 4 avril aux heures habituelles d'ouverture de l'établissement.

Le Principal



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.